



Séance ordinaire
9 novembre 2011

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 9 novembre 2011 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Jean-Pierre Reid, vice-président
Mme Silvia Barkany (*assermentation – commissaire parent primaire*)
Mme Hélène Bélisle
M. Jean-Pierre Brind'Amour (20 h 01)
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Ugo de Montigny
M. Alain Gauthier
Mme Sylvie Joanisse
M. Dominique Kenney
M. Serge Lafortune
Mme Johanne Légaré
M. Jacques Lemay
Mme Francine Lorange
M. Jean Malette
M. André Maurice (*assermentation - commissaire parent secondaire*)
Mme Marthe Nault
Mme Francine Poitras

Étaient absentes et absents :

M. Jocelyn Blondin, président
M. Michel Gervais
Mme Chantal Leblanc-Bélanger
Mme Marie-Andrée Lépine

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Pierre Ménard, secrétaire général
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Simon Leclair, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
Mme Sylvie Maltais, directrice, éducation des adultes (F.G.)
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives

En l'absence du président M. Jocelyn Blondin, le vice-président M. Jean-Pierre Reid, présidera la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir procédé à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance, le président procède à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-11-12-1464 Monsieur Serge Lafortune propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

Point 9. Félicitations :

- *Parents de l'École Saint-Jean-Bosco – Fonds communautaire Aviva*

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.C.-11-12-1465 Monsieur Dominique Kenney propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2011 et de l'adopter tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 12 octobre 2011.

ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

Le directeur général, M. Jean-Claude Bouchard, a procédé à l'assermentation des commissaires parents. Mme Silvia Barkany a été réélue pour un 6^e mandat. Quant à M. André Maurice, il siègera pour une toute première fois à titre de commissaire parent à la table du Conseil. Ces commissaires parents entrent officiellement en fonction le 1^e dimanche de novembre. Félicitations à nos deux commissaires parents.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En l'absence du président, le vice-président M. Jean-Pierre Reid, offre, au nom de tous les membres du Conseil, ses plus sincères condoléances aux personnes suivantes:

- Mme Carmen Lanoix, éducatrice au Service de garde à l'école du Plateau, pour le décès de son époux.
- Mme Carole El Hajj, éducatrice au Service de garde à l'école du Plateau, pour le décès de son père.
- Mme Lisette Jetté, agente de bureau au Service des ressources financières, pour le décès de sa belle-soeur, Mme Rachel Bénard.
- Mme Paulette Charbonneau, secrétaire à l'école secondaire de l'Île, pour le décès de son frère, M. Ovila Charbonneau.
- M. Camille Bédard, enseignant au CFPO, pour le décès de sa belle-mère, Mme Georgette Lafleur.
- M. Jean-Louis Quesnel, agent d'administration à la retraite, pour le décès de sa soeur, Mme Louise Quesnel, secrétaire à l'école secondaire Grande-Rivière.
- M. Gilles Pelletier, enseignant à l'école secondaire Mont-Bleu, Mme Murielle Pelletier, enseignante à l'école de la Vallée-des-Voyageurs et Mme Louise Pelletier Bourgeois, pour le décès de leur père M. Robert Pelletier.
- La famille Fardais, pour le décès de M. Arthur Fardais, conseiller en information scolaire à la retraite.
- Mme Jocelyne Patry Lauriault, enseignante à l'école du Marais et M. Bernard Lauriault, cadre à la retraite pour le décès de M. Gilbert Patry.
- Mme Lise Hamel-Mathurin, retraitée pour le décès de sa soeur, Mme Raymonde Hamel, employée de la CSPO à la retraite.
- Mme Jacqueline Gougeon, retraitée de la CSRO, pour le décès de M. Yvon Gougeon, retraité de la CSRO.
- Mme Joanne Grenier-Gaboury, enseignante à l'école du Village, pour le décès de son beau-frère, M. Gilles Gaboury.

Événements à signaler:

- 8, 9 et 10 novembre 2011: Salon de la formation professionnelle et technique
- 17 novembre 2011: 10^e souper des Médias - école du Versant
- 17 et 18 novembre 2011: Rencontre MELS- ADIGECS - Conseil de la FCSQ
- 21 novembre 2011: Rappel - Pelletée de terre à 10 h 30
- 2 décembre 2011: Gala du personnel - confirmation de présences.

Représentations:

- 13 octobre 2011: Rencontre - bassin de l'école 029 - école secondaire Grande-Rivière
- 17 octobre 2011: Inauguration - Euclide-Lanthier et Bibliothèque *Andrew-Rhéaume*
- 20 - 23 octobre 2011: Rencontre FCSQ- Québec
- 3 novembre 2011: Tournée de la FCSQ
- 4 au 6 novembre 2011: Lac-à-l'épaule du Conseil des commissaires.

Autres événements:

- 14 octobre 2011: Lancement du projet éducatif - école des Deux-Ruisseaux
- 27 octobre 2011: Conférence de presse: Projet lecture - Don de 60 000\$.

BILAN DU PLAN D'ACTION CSPO 2010-2011

Le bilan du Plan d'action CSPO 2010-2011 est déposé aux commissaires.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Incidences : M. Gilbert Couture se lève de son siège (19 h 55)
Mme Francine Lorange se lève de son siège (19 h 58)
M. Couture reprend son siège
Mme Lorange reprend son siège (20 h)
M. Jean-Pierre Brind'Amour prend son siège (20 h 01)

DÉTERMINATION DU BASSIN DE L'ÉCOLE 029 ET MODIFICATION DES BASSINS DES ÉCOLES PRIMAIRES DES RAPIDES-DESCHÊNES (003), DU VILLAGE (006), DU VIEUX-VERGER (011) ET DES TROIS-PORTAGES (014)

Considérant la résolution C.C.-10-11-1409 adoptée par le Conseil des commissaires le 11 mai 2011;

Considérant la consultation auprès du Comité de parents le 17 mai 2011 et le 18 octobre 2011;

Considérant les commentaires recueillis lors de la séance d'information du 6 octobre 2011 auprès des membres des conseils d'établissement des écoles des Rapides-Deschênes (003), du Village (006), du Vieux-Verger (011) et des Trois-Portages(014);

Considérant les commentaires recueillis lors de la séance d'information du 13 octobre 2011 auprès du public concerné;

Considérant la capacité d'accueil de l'école 029;

Considérant la Politique de consultation 04-09-20;

C.C.-11-12-1466 Monsieur Jean-Pierre Reid propose que les bassins des écoles 029, des Rapides-Deschênes (003), du Village (006), du Vieux-Verger (011) et des Trois-Portages (014) soient ainsi définis:

➤ **Que le bassin de l'école 029 sise au 45, rue de la Fabrique soit défini de la façon suivante:**

Territoire situé au nord du boulevard des Allumettières et du chemin Eardley, à l'est du chemin Terry-Fox (en excluant les résidents de ce chemin), au nord jusqu'au prolongement du chemin Kelly (en excluant ce chemin), vers l'est le long du chemin Kelly et de la limite municipale de Gatineau jusqu'à la promenade de la Gatineau, bordé à l'est par le chemin Vanier (en excluant les résidents de ce chemin) et son prolongement jusqu'à la promenade de la Gatineau, au sud par le tronçon est de la rue Antoine-Boucher (en excluant les résidences de cette rue) et son prolongement en tournant vers le sud-ouest jusqu'à la rue Chagnon, coin Jean-Louis-Morin (en incluant toutes les résidences de la rue Chagnon à partir du numéro civique 456), toutes les résidences de la rue Jean-Louis Morin jusqu'à l'intersection avec la rue Frank-Lynch (en excluant tous les résidences de cette rue), vers l'ouest sur cette rue jusqu'à la rue Roberta-Unwin (en incluant toutes les résidences de la rue Roberta-Unwin), vers le sud le long de la rue Roberta-Unwin jusqu'à la rue Maurice-St-Louis (en excluant toutes les résidences de cette rue), vers l'ouest jusqu'au boulevard Wilfrid-Lavigne (en incluant toutes les résidences à partir du numéro civique 931), vers le sud le long de ce boulevard jusqu'à l'intersection de Maurice-Duplessis (en incluant toutes les résidences de cette rue), vers l'ouest jusqu'au chemin Klock (en incluant toutes les résidences avec un numéro civique impair et toutes les résidences avec un numéro civique pair à partir de 420) et vers le sud jusqu'au boulevard des Allumettières.

➤ **Que le bassin de clientèle de l'école des Rapides-Deschênes (003) soit défini de la façon suivante:**

Même bassin que présentement excluant la partie présentement dans le secteur nord de Gatineau connu comme le secteur rural d'Aylmer au nord du chemin Pink.

➤ **Que le bassin de clientèle de l'école du Village (006) soit défini de la façon suivante:**

Même bassin que présentement excluant la partie urbaine située au nord du boulevard des Allumettières et du chemin Eardley

➤ **Que le bassin de clientèle de l'école du Vieux-Verger (011) soit défini de la façon suivante:**

Même bassin que présentement excluant la partie au nord de la rue Gérard-Binette telle que décrite dans le bassin de l'école 029. Le bassin inclut toutes les résidences des rue Frank-Lynch et Maurice-St-Louis. Il inclut aussi les numéros civiques pairs du boulevard Wilfrid-Lavigne jusqu'au numéro 926 et toutes les résidences de la rue Chagnon jusqu'au numéro 450.

➤ **Que le bassin de clientèle de l'école des Trois-Portages (014) soit défini de la façon suivante:**

Même bassin que présentement excluant la rue Maurice-Duplessis et la partie nord telle que décrite dans le bassin de l'école 029.

Le bassin inclut les numéros civiques impairs du boulevard Wilfrid-Lavigne jusqu'au numéro 919.

et

- **Que les élèves de 5^e année en 2011-2012 des écoles des Rapides-Deschênes (003), du Village (006), du Vieux-Verger (011) et des Trois-Portages (014), soient autorisés à terminer leur 3^e cycle à leur école actuelle et que le transport de ces élèves soit assuré par la Commission scolaire.**

Le vote est demandé.

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 1

Adoptée à l'unanimité.

CSST – CHOIX DE LIMITE PAR RÉCLAMATION

Considérant que le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation prévoit que l'employeur assujéti au mode rétrospectif ou qui demande à l'être, pour une année de tarification, doit faire parvenir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) une attestation indiquant le choix de limite par lésion dans son entreprise;

C.C.-11-12-1467 Madame Johanne Légaré propose que Monsieur Jean-Éric Lacroix, directeur du Service des ressources humaines, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, le formulaire Attestation du choix de limite par lésion pour l'année de cotisation 2012 et que ce choix soit communiqué à la CSST.

Adoptée à l'unanimité.

COMITÉS DU CONSEIL

- Procès-verbal de la séance du Comité consultatif EHDA du 3 octobre 2011 - Document de travail
- Procès-verbal de la séance du Comité de l'organisation scolaire et du transport du 5 octobre 2011 - Document de travail
- Compte rendu de la séance du Comité de parents du 18 octobre 2011 - Document de travail

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nouvelles ministérielles :

- Le 19 octobre, le MELS et le MSSS annonçaient et demandaient la collaboration des commissions scolaires dans le cadre d'une opération massive de vaccination contre la rougeole qui devrait toucher, en moyenne, 10 à 15% de leurs clientèles et de leur personnel.

Nouvelles administratives :

- Le 17 octobre, le Conseil du loisir scientifique informait les commissions scolaires que la finale régionale d'Expo-sciences aurait lieu du 16 au 18 mars 2012 à l'Université du Québec en Outaouais.
- Du 17 au 21 octobre, Semaine du français dans les établissements de la CSPO.
- Du 18 au 22 octobre, Semaine des directions d'établissement scolaire du Québec.

- À la suite des événements de Chelsea, une équipe d'aide psychologique est intervenue auprès du personnel enseignant et des parents de l'école du Grand-Boisé le 24 octobre.
- Le 25 octobre, la FCSQ invite les commissions scolaires à participer au concours des Prix d'excellence 2011-2012 intitulé « La culture au coeur de l'école Publique » couvrant toutes les formes d'expression des arts.

Représentations :

- 13 octobre 2011 Soirée d'information portant sur le bassin de la nouvelle école 029 à l'école secondaire Grande-Rivière.
- 14 octobre 2011 Inauguration de la cour d'école et lancement du Projet éducatif de l'école des Deux-Ruisseaux.
- 17 octobre 2011 Inauguration de la bibliothèque Andrew-Rhéaume et de l'agrandissement de l'école Euclide-Lanthier.
- 21 octobre 2011 Rencontre des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires à Québec.
- 26 octobre 2011 Conférence téléphonique concernant une opération de vaccination contre la rougeole dans les écoles primaires et secondaires du Québec.
- 27 octobre 2011 Conférence de presse à l'école St-Rédempteur afin de souligner le don de 60 000 \$ de la Caisse Desjardins de Hull pour l'achat de livres pour les élèves des écoles du secteur Hull.
- 29 octobre 2011 Accompagnement du DG de la CSHBO à une randonnée à vélo afin de sensibiliser la communauté à de saines habitudes de vie.
- 30 octobre 2011 Spectacle de lancement du Salon de la formation professionnelle et technique au Cégep de l'Outaouais.
- 3 novembre 2011 Tournée de la FCSQ en Outaouais.
- 4, 5 et 6 novembre 2011 Lac-à-l'épaule des membres du Conseil des commissaires de la CSPO.
- 8, 9 et 10 novembre 2011 Salon de la formation professionnelle et technique à l'Aréna Robert-Guertin.

FÉLICITATIONS

PARENTS DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO – FONDS COMMUNAUTAIRE AVIVA

C.C.-11-12-1468 Mme Johanne Légaré, au nom de tous les membres du Conseil, désire féliciter Mme Diane Lemieux et M. Pascal Dehoux, ainsi que tous les parents et l'équipe-école Saint-Jean-Bosco, qui se sont mobilisés afin que le plan de réaménagement de la cour d'école se classe au 2^e rang sur 273 projets soumis dans le cadre de la compétition du Fonds communautaire Aviva.

Adoptée à l'unanimité.

NOUVEAUX SUJETS

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Coupures de presse
- Correspondance

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-11-12-1469 Madame Francine Lorange propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 45 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2011

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
Assermentation des commissaires parents
4. Message du Président
Bilan du Plan d'action CSPO 2010-2011
5. Période d'intervention du public
6. **DOSSIERS**
 - 6.1 Détermination du bassin de l'école 029 et modification des bassins des écoles primaires des Rapides-Deschênes (003), du Village (006), du Vieux-Verger (011) et des Trois-Portages (014)
 - 6.2 CSST – Choix de limite par réclamation
7. Comités du Conseil
8. Rapport du Directeur général
9. Félicitations – Parents de l'école Saint-Jean-Bosco - Fonds communautaire Aviva
10. Nouveaux sujets
11. Correspondance et dépôt de documents
12. Levée de la séance